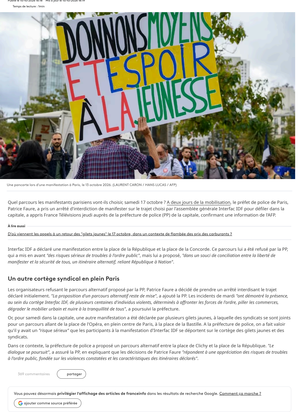
Manifestation étudiante du 17 octobre à Paris : le préfet de police interdit un parcours et propose une alternative refusée par les organisateurs

L'assemblée générale Interfac IDF souhaitait que le cortège parisien s'élance de la place de la République en direction de la Concorde. Mais la préfecture de police de la capitale estime que ce trajet présente "des risques sérieux de troubles à l'ordre public".

Ire plus tard Diff commentaires

franceinfo avec AFP
France Télévisions

Publié le 16/10/2026 16:18 · Mis à jour le 16/10/2026 16:18
Temps de lecture : 5min



Une pancarte lors d'une manifestation à Paris, le 13 octobre 2026. (LAURENT CARON / HANS LUCAS / AFP)

Quel parcours les manifestants parisiens vont-ils choisir, samedi 17 octobre ? A deux jours de la mobilisation, le préfet de police de Paris, Patrice Faure, a pris un arrêté d'interdiction de manifester sur le trajet choisi par l'assemblée générale Interfac IDF pour défiler dans la capitale, a appris France Télévisions jeudi auprès de la préfecture de police (PP) de la capitale, confirmant une information de l'AFP.

À lire aussi

Cinq viennent les appels à un retour des "gilets jaunes" le 17 octobre, dans un contexte de flambée des prix des carburants ?

Interfac IDF a déclaré une manifestation entre la place de la République et la place de la Concorde. Ce parcours lui a été refusé par la PP, qui a mis en avant *"des risques sérieux de troubles à l'ordre public"*, mais lui a proposé, *"dans un souci de conciliation entre la liberté de manifester et la sécurité de tous, un itinéraire alternatif, relatant République à Nation"*.

Un autre cortège syndical en plein Paris

Les organisateurs refusant le parcours alternatif proposé par la PP, Patrice Faure a décidé de prendre un arrêté interdisant le trajet déclaré initialement. *"La proposition d'un parcours alternatif reste de mise"*, a ajouté la PP. Les incidents de mardi *"ont démontré la présence, au sein du cortège Interfac IDF, de plusieurs centaines d'individus violents, déterminés à affronter les forces de l'ordre, piller les commerces, dégrader le mobilier urbain et nuire à la tranquillité de tous"*, a poursuivi la préfecture.

Or, pour samedi dans la capitale, une autre manifestation a été déclarée par plusieurs gilets jaunes, à laquelle des syndicats se sont joints pour un parcours allant de la place de l'Opéra, en plein centre de Paris, à la place de la Bastille. A la préfecture de police, on a fait valoir qu'il y avait un "risque sérieux" que les participants à la manifestation d'Interfac IDF se dispersent sur le cortège des gilets jaunes et des syndicats.

Dans ce contexte, la préfecture de police a proposé un parcours alternatif entre la place de Clichy et la place de la République. *"Le dialogue se poursuit"*, a assuré la PP, en expliquant que les décisions de Patrice Faure *"répondent à une appréciation des risques de troubles à l'ordre public, fondée sur les violences constatées et les caractéristiques des itinéraires déclarés."*

Diff commentaires partager

Vous pouvez désormais **privilégier l'affichage des articles de franceinfo** dans les résultats de recherche Google. Comment ça marche ?

Ajouter comme source préférée

Sur le même thème

Mobilisation du 17 octobre : comment les gilets jaunes tentent de structurer le mouvement, relancé par la colère lycéenne

Témoignages
Avenir le 17 octobre, des futurs manifestants motivés par des colères qui se rejoignent, de l'Hôtel des mobilisations lycéenne" à l'envie de "vivre correctement"

À quoi ressemble pour le 17 octobre ?

"Ce n'est pas toujours aux mêmes de payer la facture de ceux qui viennent tout saccager", défend le rapporteur du projet de loi "casseurs-payeurs" au Sénat

Colère lycéenne, budget, présidentielle... Le "9h30 franceinfo" de Gabriel Attal

L'actu à 18h30
Tous les soirs, retrouvez l'essentiel de l'actualité
Voir les jours

s'inscrire à la newsletter

les mots-clés associés à cet article

Grève et manifestations · Eco / Conso · Mobilisation des lycéens · Société · Éducation

contenus sponsorisés

:toute l'actu dès 7h30

Votre adresse e-mail

s'inscrire

France Télévisions utilise votre adresse e-mail pour vous adresser la newsletter "L'actu à 7h30" et elle est susceptible d'être personnalisée. En vous inscrivant à nos newsletters, vous consentez également à l'utilisation de pixels de suivi et de liens trackés. En savoir plus

Notre politique de confidentialité

le live
direct tv
direct radio

Retrouvez aussi
Le météo
Les jeux

Politique de confidentialité
CGU de nomenclature digitale
Gérer mes cookies
Plan du site
Plan du site mobile
Qui sommes-nous ?
Nous contacter
Accessibilité (partiellement conforme)
Charte déontologique
Qui sommes-nous ?
Contact e-mail
Devenir annonceur
Recrutement
Archives de franceinfo